

Carte Blanche Partenaires étend ses missions aux données de santé

Vrai tournant pour Carte Blanche Partenaires (CBP) : la CNIL vient de confirmer sa capacité de développement d'un nouveau service en tant que Bureau d'Étude. Ce nouveau statut permet à CBP d'intervenir dans le traitement et l'analyse des données de santé, une première pour une plateforme de santé.

Nouveau service, nouveau statut

Le 24 avril dernier, Carte Blanche Partenaires a reçu le récépissé de son engagement de conformité délivré par la CNIL. Ce dernier habilite CBP à développer une activité de Bureau d'Étude lui permettant de traiter les données de santé en cette qualité. Pour Jean-François Tripodi, Directeur général de Carte Blanche Partenaires : « *Cette activité s'inscrit pleinement dans notre ADN. De fait, notre objectif sera de conduire des études à des fins de santé publique répondant ainsi à un motif d'intérêt public [NDR : autorisées par le code de la santé publique L.1461-1 III] pour le compte d'organismes d'assurances santé complémentaire* ».

Cette nouvelle mission intervient à la suite d'un engagement de conformité auprès de la CNIL à l'arrêté du 17 juillet 2017 relatif au référentiel déterminant les critères de confidentialité, d'expertise et d'indépendance pour les laboratoires de recherche et bureaux d'études. Avec cette qualité de tiers de confiance enregistré auprès de la CNIL, Carte Blanche Partenaires peut donc désormais traiter pour le compte des assureurs, les données de santé et les analyser dans le respect du nouveau cadre légal et réglementaire en la matière. En effet, pour qu'un assureur puisse initier des études sur les données du SNDS (Système National des Données de Santé), il peut notamment avoir recours à un Bureau d'Étude engagé au plan réglementaire à des pratiques garantissant la confidentialité, l'expertise et l'indépendance.

Des données, mais lesquelles ?

En tant que Bureau d'Étude, Carte Blanche Partenaires aura donc accès, avec la mise en œuvre du parcours réglementaire devant l'INDS (Institut National des Données de Santé), aux données du SNDS qui regroupent :

- Les données de l'Assurance Maladie (base SNIIRAM)
- Les données des hôpitaux (base PMSI)
- Les causes médicales de décès (base CépiDC de l'Inserm)
- Les données relatives au handicap (en provenance des MDPH, données de la CNSA)
- Un échantillon de données en provenance des organismes d'Assurance Maladie complémentaire

Toutes ces données seront traitées pour contribuer :

- À la connaissance des dépenses de santé, des dépenses d'assurance maladie et des dépenses médico-sociales
- À l'étude de la prévention et à l'innovation dans les domaines de la santé et de la prise en charge médico-sociale

Une mission d'intérêt public

Les études que Carte Blanche Partenaires mènera auront un caractère public et les résultats seront publiés et accessibles à tous. Dans le respect de la vie privée, seules les analyses agrégées seront accessibles, et non pas les données. Idem pour le client commanditaire de l'étude (assureur), il n'aura accès à aucune donnée personnelle.

Aussi pour Carte Blanche Partenaires est-ce la démonstration qu'une plateforme de services santé est en mesure de traiter un large panel de données et d'informations, tant sur le plan technique et juridique qu'avec des compétences professionnelles spécifiques et dédiées dans le respect des strictes exigences réglementaires.

C'est aussi l'occasion d'apporter de nouveaux services pertinents aux Organismes Complémentaire d'Assurance Maladie en traitant leurs données de remboursement et de santé en associant dans l'analyse les données issues du SNDS.

À propos de Carte Blanche Partenaires

Expert en services santé innovants pour ses clients organismes complémentaires santé, Carte Blanche Partenaires est un pivot de la relation entre complémentaires santé, assurés et professionnels de santé avec pour objectif de faciliter l'accès à la prévention et aux soins pour les bénéficiaires tout en gérant la maîtrise des dépenses de santé. Carte Blanche Partenaires intervient dans le domaine des réseaux de professionnels de santé et de l'accompagnement santé avec un réseau de plus de 190 000 partenaires.
www.carteblanchepartenaires.fr

LauMa communication

Laurent Mignon

Directeur Associé

laurent.mignon@lauma-communication.com

Tél. : 01 73 03 05 20 - 06 10 17 54 84

Carte Blanche Partenaires

Lucile Gaillard

Chargée de communication

lucile.gaillard@carteblanchepartenaires.fr

Tél. : 01 53 24 04 22